

Comprendre l'organisation de l'État et des institutions publiques

Cours Pratique de 2 jours - 14h

Réf : PUE - Prix 2024 : 1 350€ HT

Cette formation vous permet d'approfondir vos connaissances sur l'organisation de l'État et du secteur public. Vous apprenez notamment à identifier les rôles, compositions, attributions et modes de fonctionnement des principales institutions publiques et des collectivités territoriales.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Disposer des notions de base du droit constitutionnel

Comprendre le fonctionnement de l'État, des administrations et des collectivités territoriales

Identifier les principales perspectives d'évolution des différentes institutions publiques

Distinguer secteur privé et service public

TRAVAUX PRATIQUES

Apports théoriques, échanges et réflexions collectives, exercices pratiques et études de cas.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 01/2023

1) Connaître les principes fondamentaux du droit constitutionnel

- L'État, sa souveraineté et sa légitimité.
- La Constitution du 4 octobre 1958.
- Les institutions de la Ve République.
- L'État, l'Administration française et l'Europe.

Travaux pratiques : Quiz sur la Constitution française et l'Europe.

2) Comprendre l'organisation et le fonctionnement de l'État

- La présidence de la République.
- Le gouvernement.
- Le Parlement : Assemblée nationale et Sénat.
- Le pouvoir judiciaire.
- L'État central : définition, missions, ressources, moyens, organisation locale et territoriale.
- Les relations État/collectivités : les principes de décentralisation et de déconcentration.

Travaux pratiques : Cartographie des acteurs-clés de l'État.

3) Focus sur le secteur public et la fonction publique

- Les services publics : fonctions régaliennes, services marchands et non-marchands.
- Les établissements publics : EPA, EPIC, communautés et entreprises publiques.
- Les trois fonctions publiques : de l'État, territoriale et hospitalière.
- Organisation de la fonction publique et statut des personnels.

Réflexion collective : Échanges sur l'organisation et le fonctionnement des différents organismes publics.

PARTICIPANTS

Élus territoriaux, agents et cadres du secteur public ainsi que toute personne désirant travailler avec les administrations et opérateurs de l'État.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

4) Comprendre les évolutions de l'État et du contexte public

- La modernisation de l'État : les réformes de l'organisation et du fonctionnement interne de l'État.
- Les exigences croissantes des usagers en termes de qualité, de réactivité et d'efficience.
- Les évolutions internes aux organismes et les attentes de leurs collaborateurs.
- Les changements technologiques : dématérialisation, e-administration...

Etude de cas : Mise en place d'un processus de dématérialisation au sein d'une administration.

5) Focus sur les collectivités territoriales

- Les compétences et l'organisation des collectivités territoriales.
- Les instances et les circuits de décision.
- La réforme des collectivités territoriales : les lois de finances, la loi de décentralisation...
- Le renforcement des compétences départementales et régionales et la recomposition des territoires.

Etude de cas : Les dernières actualités réglementaires et législatives impactant les collectivités territoriales.

LES DATES

Nous contacter